AIDE MEMOIRE POUR DEFINIR UN TEXTE

On peut identifier un texte selon plusieurs critères

I. LE GENRE DU TEXTE :

- 1. On distingue quatre grandes catégories qui regroupent les différents genres :
- le récit : le roman, la nouvelle, le conte, la fable, l'épopée, le récit de voyage...
- le théâtre : la comédie, la tragédie, le drame, la farce...
- la poésie : les formes fixes (le sonnet, la ballade, le rondeau...), les formes libres (vers libres, poème en prose...).
- la littérature d'idées : l'essai, le dialogue argumentatif...
- $2. \quad \text{L'histoire littéraire a vu se constituer d'autres genres, notamment}:$
- · le biographique;
- l'épistolaire ;
- |'apologue;
- · le portrait...

II. LE TYPE DE TEXTE:

1. Le texte narratif:

- Le discours narratif rapporte un ou des événements et les situe dans le temps.
- Le discours narratif est marqué par le temps du récit, et notamment **le passé simple**, mais on peut mais on peut aussi raconter au présent (de narration) et au passé composé.
- La narration est souvent caractérisée par des **repères chronologiques** : dates et autres Indices temporels (alors, ce jour-là, ensuite, plus tard...).

2. <u>Le texte descriptif</u>:

Le discours descriptif vise à nommer, caractériser, qualifier un objet quel qu'il soit : Etre, chose, paysage, société...

- Ce discours est caractérisé par certains temps, comme l'**imparfait** descriptif dans un récit au passé (mais on peut aussi décrire au présent).
- La description fait appel à des champs lexicaux, des adjectifs, des verbes d'état (*être, sembler...*) qui permettent de caractériser les objets. Elle peut être introduite par des verbes de perception (*voir, entendre...*) qui témoignent d'une **focalisation** particulière.

3. <u>Le texte explicatif ou informatif</u> :

- Le discours explicatif cherche à analyser et a faire comprendre une idée, un processus (phénomène naturel, expérience scientifique...).
- L'énonciateur s'adresse à un destinataire qui ne possède pas toutes les connaissances sur le Sujet traité ; **il est faiblement impliqué**, d'où l'absence des indices personnels de l'énonciation.
- L'explication comporte souvent :
- une question (explicite ou non), suivie d'une réponse qui donne l'explication ;
- des définitions mises en valeurs par des présentatifs (c'est, il s'agit de...)ou par la typographie (italique, gras, souligné) ;
- des connecteurs de logiques introduisant l'explication (en effet, voici pourquoi...) ;
- des **termes spécialisés** qui peuvent être précisés, reformulés, répétés pour compléter les Connaissances du destinataire ;
- des comparaisons ou des schémas permettant de visualiser l'explication.

4. Le texte argumentatif :

- Le discours argumentatif cherche à démontrer, convaincre, persuader ou délibérer, en valorisant une ou plusieurs **opinions** (ou **thèses**).
- Le discours argumentatif est caractérisé par :
- l'énoncé de jugements formulés, parfois confrontés dans le cadre d'une libération, notamment dans un essai ou un dialogue ;
- la présentation d'arguments et d'exemples ;
- un raisonnement articulé par des connecteurs logiques ;

• différents procédés rhétoriques destinés à persuader.